

Direction et Secteur enfance et adolescence

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

« *Le **changement** désigne la démarche qui accompagne la vie de toute entreprise face à l'instabilité et au développement de son environnement.*

Conduire le changement, c'est à la fois anticiper, définir et mettre en place cette démarche ».

Introduction

En février, M. Pierre-Alain Thiébaud a informé le Comité et le Conseil de Fondation de sa décision de mettre un terme à sa carrière professionnelle au 31 décembre 2010, en prenant une retraite anticipée. Le Conseil de Fondation a mandaté un groupe de travail qui a mené une réflexion tout au long de l'année afin de réorganiser la direction de la Fondation. Les directeurs de secteur et l'assistante de direction ont participé, à titre consultatif, à cette démarche.

La volonté de maintenir un poste de Directeur de Fondation a été réaffirmée. Le titulaire de ce poste aura pour premier mandat de mettre à jour les descriptifs de fonction des membres du collège de direction (les directeurs de secteur) et des postes de l'administration. Le but étant d'attribuer la responsabilité des tâches administratives, de gestion financière et de ressources humaines au futur Directeur de Fondation. Pour être secondé dans ces tâches, un administrateur devra être nommé. Puis, il appartiendra à cette personne de réorganiser le travail de l'administration générale et des secrétariats des secteurs.

Un travail important attend donc le futur Directeur de notre Fondation, ainsi que les membres du collège de direction.

2011 une année de changement pour notre Fondation...

Merci PAT !

Je souhaite encore remercier chaleureusement M. Pierre-Alain Thiébaud pour son investissement auprès de la jeunesse de notre canton durant plus de 30 ans. Pour ma part, ayant collaboré à ses côtés durant ces 10 dernières années, je garderai le souvenir d'un homme profondément humain et ardent défenseur des internats pour les enfants et adolescents. Merci cher Pierre-Alain de m'avoir permis de collaborer à tes côtés et pour la confiance que tu m'as toujours témoignée. Bonne retraite !

Secteur enfance et adolescence

Au cours de cette année 2010, le secteur enfance et adolescence a poursuivi sa réflexion au sujet de l'accompagnement des adolescents libérés de la scolarité obligatoire. Cette thématique fait d'ailleurs l'objet d'un des objectifs de développement retenus par l'Office fédéral de justice lors de son dernier examen de reconnaissance.

Pour rappel, notre secteur offre une structure d'accueil pour des jeunes filles libérées de la scolarité obligatoire. Il s'agit du foyer La Géode. En revanche, les garçons libérés de la scolarité obligatoire, qui devraient encore pouvoir bénéficier d'un accompagnement en internat, doivent être orientés vers une autre Fondation du canton.

Nous avons donc remis un rapport circonstancié au Comité et au Conseil de Fondation, en soulignant notre volonté de pouvoir développer un véritable centre de compétence pour l'enfance et adolescence de 6 à 18 ans, permettant l'individualisation des accompagnements socio-éducatifs des jeunes qui nous sont confiés.

Le Conseil de Fondation nous a donné son accord pour la poursuite de la réflexion et la mise en place de ce concept dans la mesure où ce dernier peut s'inscrire dans le plan d'équipement des institutions voulu par nos autorités cantonales.

Nous avons également travaillé à la mise à jour de nos concepts pédao-thérapeutiques et aux différents documents liés au personnel et à notre établissement, afin de nous préparer au prochain examen de reconnaissance de l'Office fédéral de justice en 2011.

Merci chères collaboratrices et chers collaborateurs pour votre engagement et la qualité de votre travail !

Le secteur de la petite enfance

Ce secteur a dû répondre à de nombreuses sollicitations au cours de cette année ; beaucoup de demandes de placements et régulièrement des situations d'urgence. Nous gardons l'espoir de pouvoir ouvrir un groupe d'accueil d'urgence pour la petite enfance, cela s'avère nécessaire, tous nos partenaires en sont convaincus, nous sommes prêts et les locaux sont à disposition.

Il est primordial que nos autorités politiques considèrent cette prestation comme prioritaire pour en accorder son subventionnement.

Merci à l'ensemble du personnel de ce secteur pour son engagement et la qualité de son travail.

L'unité technique

Le personnel de cette unité a poursuivi sa mission d'entretien des bâtiments et de l'ensemble des biens de la Fondation. Tout au long de l'année beaucoup d'enfants et d'adolescents ont pu être accueillis dans le cadre de « l'Atelier » : parfois pour gagner un peu d'argent, souvent dans l'attente de pouvoir être réintégré à l'école. Le travail pédagogique avec les enfants est remarquable et les travaux d'entretien considérables.

Merci pour votre engagement et la qualité de votre travail reconnue unanimement par l'ensemble des collaborateurs et nos partenaires.

L'administration générale

Notre administration est maintenant bien installée sur le site de Belmont au lieu dit le « P'tit Belmont ». Avec l'accord du Service des établissements spécialisés, le Conseil de Fondation a en effet décidé de rembourser le solde de la subvention allouée par l'Office fédéral de justice pour la rénovation de ce bâtiment.

Le travail de l'administration c'est l'activité de l'ombre mais oh combien incontournable qui demande une rigueur sans faille, de la disponibilité auprès des collègues et de l'ensemble des partenaires et de répondre à l'ensemble des exigences de nos organes de subventionnement dans le respect des délais imposés.

Mes vifs remerciements aux collaboratrices de l'administration qui ont montré durant cette année une faculté d'adaptation remarquable et un total engagement.

Les Amis, les donateurs

Permettez-moi de vous adresser mes chaleureux remerciements pour votre investissement et votre générosité destinée en totalité aux enfants et adolescents qui nous sont confiés. Grâce à vous l'impossible devient possible, les rêves se réalisent, le gris du ciel se transforme en bleu céleste.

Un exemple de projet d'envergure a pu être lancé durant cette année: l'implantation d'un terrain multisports sur le site de Belmont. Rendez-vous en 2011 pour vous donner des nouvelles...

En guise de conclusion, je souhaite encore une fois adresser mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel de la Fondation pour son engagement, au Comité et Conseil de Fondation pour leur soutien ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires : parents, familles, offices des mineurs, autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, écoles, médecins, psychologues, orthophonistes, autorités communales de Neuchâtel et Boudry, Association neuchâteloise des maisons pour enfants, adolescents et adultes, Service des établissements spécialisés, Office fédéral de justice pour leur précieuse collaboration. Enfin, un grand merci et toutes mes excuses à celles et ceux qui ne seraient pas mentionnés dans ce rapport.

Samuel Jeannet
Directeur du secteur enfance et adolescence
Directeur de la Fondation ad' intérim dès le 10 décembre 2010